



Commission de Surveillance
du Secteur Financier

VAN CAMPEN LIEM LUXEMBOURG
à l'attention de Monsieur Ramzi Sahli
2, rue Dicks
L-1417 Luxembourg

Luxembourg, le 27 octobre 2021

N/Référence : OPC.21/51701-DWA/ANF 4-9793 AVO_C Personne de contact: Daniel WADLÉ
V/Référence :
Acheminement : eDesk Ligne directe : (+352) 26 251 2497
E-mail : daniel.wadle@cssf.lu

Concerne : inscription sur la liste

Monsieur,

Nous avons l'honneur de nous référer à votre demande sur le portail eDesk du 5 mai 2021, par laquelle vous sollicitez pour compte de la sicav FORESIGHT SICAV l'inscription sur la liste officielle tenue par la Commission de Surveillance du Secteur Financier en vertu de l'article 130(1) de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

En conclusion de l'instruction du dossier qui a été communiqué à l'appui de la demande susmentionnée, la Commission de Surveillance du Secteur Financier a décidé d'inscrire la sicav précitée sur la liste officielle des organismes de placement collectif avec effet au 11 octobre 2021.

Nous informons que nul ne peut se prévaloir à des fins promotionnelles de son inscription sur une liste officielle et de sa soumission à la surveillance de la CSSF.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

COMMISSION de SURVEILLANCE du SECTEUR FINANCIER

Daniel WADLÉ
Conseiller

Marco ZWICK
Directeur

Ce document est muni d'une signature électronique.